

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 07471

Numéro SIREN : 822 276 812

Nom ou dénomination : 3LY DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 08/04/2022 sous le numéro de dépôt 15334

3LY DISTRIBUTION
Société à responsabilité limitée au capital de 103 428 €
Siège social : 15, Place de l'Eglise – 92500 RUEIL MAILMAISON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
A LA TRANSFORMATION

Aux associés,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application de l'article L. 223-43 du code commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code, par décision unanime des associés en date du 24 novembre 2021, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Les derniers comptes arrêtés au 31 décembre 2020, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître une marge commerciale de 783 088 € en augmentation de 316 214 € par rapport à l'exercice précédent, des capitaux propres de 424 475 € et un endettement financier de 937 983, un bénéfice net de 203 537 € en augmentation de 116 855 € au regard de celui de l'exercice n-1.
- La situation comptable intermédiaire établie au 30 juin 2021, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, révèle une activité similaire sur les six premiers mois de 2021 avec une marge commerciale qui s'améliore légèrement, des capitaux propres renforcés à hauteur de 547 733 €, un endettement financier qui diminue de 85 618 € et un bénéfice net de 123 257 en amélioration avec un taux de marge net de 5.9%.
- Depuis le 1^{er} juillet 2021 l'activité s'est maintenue et il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes.

Mission du commissaire à la transformation

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Elles ont également consisté à analyser les avantages particuliers stipulés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Les statuts ne stipulent pas d'avantages particuliers.

Paris le 23 décembre 2021

Florence REBOUL
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

